



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture BIOLOGIQUE

SOUTENIR ET DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS D'ACCESSIBILITÉ À L'ALIMENTATION BIO : DES IMPACTS INSOUÇONNÉS POUR VOTRE TERRITOIRE !



Rédaction :

Julie PORTIER, Violette STRICOT (FNAB)

Relecture :

Roselyne SERAC (Fondation MACIF), Marion WADOUX (FNAB)

Ont participé à ce guide :

Ahmed ABDELOUADOUD (Association Al Qalam); Aurélie BENALET (diététicienne-nutritionniste); Karine BERTHAUD (Pays Voironnais); Véronique BLANCHOT (ANDES); Benoît CANIS (maraîcher bio); Christelle CHAUVIN (participante FAAP); Olivier CORDEAU (FNAB); Camille DAUSSY (Maison de quartier de Wazemmes); Carole DESCHAMPS (ARDAB); Jean-François DUSSEIGNEUR (Réseau Cocagne); Lucille GARRIC (Ville de Lyon); Dominique GUILBOT (ANDES); Georges GÜNTHER (De la Ferme Au Quartier); Christine JANICKI (Centre social de Villeneuve d'Ascq); Marianne LOUSTALOT (Jardin de Cocagne de Carquefou); Valérie MANET LESAGE (Centre social de Cambrai); Fanny PACREAU (Épicerie sociale et solidaire de Cerizay - ANDES); Agnès PARENT (Centre social des États-Unis de Lyon); Hélène PAUCHET (Ville de Lille); Mathilde ROGER-MEXME (GABNOR); Maud ROUSSEL (Corabio); Étienne TAVERNIER (maraîcher bio)







Maquettage :

Arthur BRUNET (FNAB)

Illustrations :

Émilie CHERON (www.emiliecheron.fr)

Crédits photographiques :

-  Corabio
-  FNAB
-  GAB72
-  GABNOR
-  PNR de l'Avesnois
-  Ville de la Rochelle

Publication mars 2015



Le réseau FNAB représente les producteurs bio des régions de France et soutient le développement cohérent et solidaire de l'agriculture biologique, bien au-delà de son cahier des charges et partout en France.

Depuis 30 ans, l'agriculture biologique est sortie des illusions agricoles, des oppositions brutales, des débats enfantins pour simplement se concentrer sur cette fonction vitale de nourrir sainement chaque jour. Et c'est tout naturellement que de nouveaux circuits se sont imaginés, des circuits pour tous, avec des initiatives exemplaires et solidaires illustrées à travers les impacts insoupçonnés décrits dans ce recueil.



Olivier CORDEAU, producteur bio dans la Sarthe,
Réfèrent « Circuits de proximité » pour la FNAB

Sommaire

Introduction

- ▶ Pourquoi cette brochure? 4
- ▶ Alimentation et précarité: quels enjeux? 4
- ▶ Qu'est-ce qu'un dispositif d'accessibilité à l'alimentation bio? 5

Des impacts insoupçonnés sur votre territoire

- ▶ 1. Faire évoluer les habitudes alimentaires... dans la durée! 8
- ▶ 2. Renforcer le lien social et les échanges culturels 10
- ▶ 3. Investir dans l'économie locale 11
- ▶ 4. Développer des systèmes de solidarité alimentaire valorisants 12
- ▶ 5. Décloisonner les acteurs et les services 14
- ▶ 6. Réaliser des économies sur les dépenses publiques 15

Annexes

- ▶ Annexe 1 : Les BiocABas Accessibles 17
- ▶ Annexe 2 : Le défi Familles À Alimentation Positive 19
- ▶ Annexe 3 : De la Ferme au Quartier 21
- ▶ Annexe 4 : Uniterres 23
- ▶ Annexe 5 : 30 000 paniers solidaires 25

Pourquoi cette brochure ?

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) porte la voix des producteurs bio des régions de France et promeut un **développement solidaire, durable et cohérent de l'agriculture bio**, au-delà du cahier des charges AB. Ainsi, elle s'intéresse aux dispositifs qui favorisent l'accès de tous, notamment des personnes en situation de précarité, à une alimentation de qualité.

Cette brochure a pour objectif de **montrer les résultats et impacts** d'initiatives existantes, afin d'**encourager le lancement de nouveaux projets**. Elle s'adresse donc à tout acteur susceptible de soutenir, accompagner ou porter un dispositif d'accessibilité à l'alimentation bio : collectivité territoriale, centre social, CCAS, maison de quartier, agriculteur, citoyen, etc.

Alimentation et précarité : quels enjeux ?

De nombreux travaux montrent une corrélation entre les niveaux de revenu et la qualité de l'alimentation. L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) rapporte par exemple que les personnes ayant un faible revenu consomment moins de fruits, de légumes et de poisson, que le reste de la population¹. Plus globalement, le suivi des recommandations nutritionnelles est d'autant plus fort que le niveau de revenus est élevé².

Ces « inégalités nutritionnelles » induisent des inégalités de santé. La prévalence de l'obésité et des autres pathologies liées à l'alimentation (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers, etc.) est d'autant plus élevée que le statut socio-économique est modeste. L'étude ObEpi 2012³, par exemple, montre que l'obésité touche deux fois plus les ouvriers que les cadres et les professions libérales.

Ces résultats s'expliquent en partie car les aliments intéressants d'un point de vue nutritionnel (fruits et légumes frais par exemple) sont souvent jugés trop chers. En ce qui concerne l'aide alimentaire, elle propose encore trop peu de produits frais et plus globalement peu de diversité. Rappelons qu'à l'origine du Programme Européen d'Aide aux Démunis, en 1987, l'aide alimentaire était approvisionnée par les excédents agricoles de la PAC.

Si ce fonctionnement a évolué, l'aide alimentaire reste toutefois encore principalement basée sur des dons et des surplus (provenant essentiellement d'industries agro-alimentaires et de grandes et moyennes surfaces) avec donc **peu de choix et très peu de produits frais**. Outre la fraîcheur et la qualité des produits, cela pose évidemment la question de la valorisation et de l'estime des bénéficiaires. En France, en 2013, **3,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire** mais 6 millions étaient considérées en insécurité alimentaire¹.

Toutefois, l'accès à une alimentation de qualité n'est pas qu'une question de budget : c'est aussi et surtout **une question d'information et de sensibilisation**. À titre d'exemple, les premiers résultats du « volet bio » de l'étude NutriNet-santé² montrent que *« les consommateurs réguliers de produits bio ont un niveau de revenus comparable aux non-consommateurs de produits bio mais qu'ils ont un niveau plus élevé d'éducation »*.

Parallèlement, les aliments issus de l'agriculture biologique présentent un bénéfice pour la santé pour au moins deux raisons : leur faible teneur en substances indésirables (pesticides, nitrates, OGM, etc.) et leur supériorité nutritionnelle, de mieux en mieux évaluée et mise en évidence par des études scientifiques (teneur en matière sèche, antioxydants, oméga-3, oligoéléments tels que le fer et le magnésium, etc.).

1. Baromètre santé nutrition 2008, INPES

2. Résultats NutriNet-Santé du 24 novembre 2011 « L'adéquation des consommations alimentaires aux recommandations nutritionnelles du PNNS »

3. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité, 2012, INSERM / KANTAR HEALTH / ROCHE

Favoriser l'accès de tous à une alimentation bio est donc une réponse pertinente aux problématiques d'inégalités sociales alimentaires et de santé.

Rappelons que ces enjeux sont inscrits dans les cadres nationaux. Un des objectifs du Programme National pour l'Alimentation (PNA) est de «*faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité*». De même, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) a pour objectif général d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, à savoir la nutrition. Enfin, un des axes du Programme Ambition Bio 2017 est de développer la consommation de produits issus de l'agriculture biologique.



Qu'est-ce qu'un dispositif d'accessibilité à l'alimentation bio ?

Nous le définissons comme **un système favorisant l'accès de tous aux produits bio locaux**, les mécanismes d'accessibilité pouvant être financiers, culturels et/ou géographiques.

Les dispositifs d'accessibilité peuvent donc prendre **des formes très variées** : paniers de fruits et légumes à tarifs adaptés, approvisionnement des épiceries sociales et solidaires par des producteurs bio locaux, paiements échelonnés et/ou en chèques alimentaires, groupements d'achat, péréquation entre consommateurs, distributions au cœur des quartiers prioritaires ou en zones rurales isolées, ateliers cuisine, information et sensibilisation, etc.

Notons que le «*tarif réduit*» n'est jamais suffisant mais qu'il doit être accompagné d'un **volet informatif et pédagogique**.

1. «*Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France*», avis du Conseil National de l'Alimentation, 2012

2. Kesse-Guyot E., Péneau S., Méjean C., Szabo de Edelenyi F., Galan P., Hercberg S., Lairon D. «*Profiles of organic food consumers in a large sample of French adults: results from the NutriNet-santé cohort study*». PLoS One. 2013 8(10):e76998

Pour la réalisation de cette brochure, nous nous sommes plus particulièrement appuyés sur **les retours d'expériences de cinq initiatives**, basés sur des entretiens menés auprès des structures porteuses, des collectivités et des prescripteurs. Le choix de ces cinq initiatives dans différentes régions permet d'aborder une diversité d'échelles d'intervention et de mécanismes d'accessibilité. Ces cinq dispositifs sont décrits brièvement ci-dessous et plus longuement en annexe.

Les BiocABas Accessibles

Ce dispositif, lancé en 2006 par la coopérative de producteurs Norabio, en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Bio du Nord-Pas-de-Calais, le GABNOR, consiste à proposer des paniers de fruits et légumes bio à tarif réduit pour des personnes en difficulté. Grâce au soutien des collectivités locales (Conseil Général du Nord, Ville de Lille, etc.), le consommateur ne paie que la moitié du prix du panier. Les paniers sont confectionnés et livrés par des jeunes en insertion. En parallèle, des ateliers cuisine sont mis en place avec les animateurs des centres sociaux et des maisons de quartier pour découvrir et apprendre à préparer les fruits et légumes du BiocABas. En 2014, près de 1 900 paniers ont pu être distribués via cette initiative.



Le défi Familles À Alimentation Positive

Cette initiative, imaginée en 2012 par le Groupement des Agriculteurs Bio de Rhône-Alpes, Corabio, consiste à accompagner des foyers dans l'augmentation de leur consommation bio à budget constant. Pour ce faire, des structures-relais (centre social, MJC, CCAS, MFR, collectivité, etc.) constituent une équipe et les participants bénéficient de temps d'échanges, d'information et de convivialité : atelier nutrition, atelier cuisine, visite d'une ferme bio, de points de vente, projections et débats, etc. Trois fois durant le défi, les participants mesurent leurs dépenses alimentaires et la part d'achats bio afin de suivre l'évolution. En 2012 et 2013, 160 foyers (soit environ 480 personnes), ont pu bénéficier de cet accompagnement.





De la Ferme au Quartier

De la Ferme au Quartier est une plateforme d'approvisionnement alimentaire qui confectionne et livre des paniers de fruits et légumes bio dans différents quartiers de Saint Étienne depuis 2010. Afin de les rendre accessibles à tous, la participation aux frais varie selon les ressources de chacun et les chèques alimentaires sont acceptés. Les distributions ont lieu aussi dans les zones urbaines sensibles en partenariat avec les associations sur place et en présence d'au moins un producteur. Par ailleurs des actions éducatives pour informer sur l'agriculture paysanne permettent d'aller à la rencontre de nouveaux publics. En 2014, De la Ferme Au Quartier compte 210 adhérents et s'approvisionne auprès de 22 producteurs.



Le programme UNITERRES

Uniterres a été initié par le réseau des Épiceries Solidaires, ANDES. Le programme consiste à approvisionner des épiceries sociales et solidaires par des producteurs locaux, eux-mêmes en situation fragile (récemment installés, en conversion vers l'AB ou ayant connu un «accident de parcours»). Ces producteurs sont fléchés par des partenaires techniques qui les connaissent du type Solidarités Paysan ou la Mutualité Sociale Agricole. Les consommateurs des épiceries bénéficient ainsi de produits frais, locaux et souvent issus de l'agriculture biologique. Ce programme a été lancé en 2012 en Poitou-Charentes et en Aquitaine, en 2013 en Midi-Pyrénées, et a vocation à se déployer dans d'autres régions prochainement.



Réseau Cocagne

Le programme 30 000 paniers solidaires

Il s'agit d'un programme lancé par le Réseau Cocagne consistant à proposer à des familles disposant de faible revenu d'accéder à l'offre des jardins de Cocagne. Abonnés au même titre que les autres adhérents-consommateurs, les bénéficiaires ont accès à un panier à 30% du prix de vente environ, grâce à une prise en charge au niveau national (Direction Générale de la Cohésion Sociale) et de cofinancements locaux. L'opération comprend aussi un accompagnement pédagogique des bénéficiaires, afin de permettre des changements alimentaires dans la durée. En 2013, 30 jardins ont proposé des paniers solidaires. Cette opération a permis de distribuer plus de 15 000 paniers de légumes à environ 600 foyers. Les participants sont restés en moyenne neuf mois dans le dispositif.

► Pour en savoir plus, consultez les fiches expériences [en annexe](#).

1. Faire évoluer les habitudes alimentaires... dans la durée!

Manger bio en maîtrisant son budget, cela passe avant tout par des fondamentaux : respecter la saisonnalité, cuisiner soi-même, connaître l'intérêt nutritionnel des aliments, etc. Ainsi, chercher à augmenter sa consommation de produits bio invite à revoir ses habitudes alimentaires et culinaires dans leur ensemble. C'est pourquoi dans les dispositifs d'accessibilité à la bio, les animations et les informations proposées aux participants sont essentielles : ateliers cuisine, visites de ferme, projections-débats, découverte des points de vente, etc.

Il est intéressant de constater que cette sensibilisation a un impact réel et durable sur les habitudes alimentaires des participants.

Avant, j'achetais des tomates n'importe quand, maintenant, je fais beaucoup plus attention aux saisons.

«Avant le défi Familles À Alimentation Positive, j'achetais des tomates n'importe quand, je ne savais même pas qu'elles étaient produites en Espagne et je ne m'étais jamais posé la question. Maintenant, je fais beaucoup plus attention aux saisons grâce au calendrier distribué. Il est sur le frigo et on le regarde avec les enfants!», déclare une maman participante de Familles À Alimentation Positive en 2012. «Avec les quatre

personnes de mon équipe, on se voit encore. On continue d'acheter des produits bio locaux via un panier de légumes ainsi que des œufs et du pain».

Camille DAUSSY, de la maison de quartier de Wazemmes, partenaire des BiocABas Accessibles, estime, de même, que «les usagers font beaucoup plus attention aux saisons et redécouvrent le plaisir de cuisiner, notamment en famille».

De même, pour l'opération 30000 paniers solidaires, dans les enquêtes de satisfaction après un an d'abonnement aux paniers, tous les bénéficiaires affirment que leurs habitudes ont changé et un grand nombre d'entre eux a poursuivi l'abonnement par la suite.





Je vois les enfants qui mangent de la salade d'épinards en se disant « Ah! C'est bon! », qui l'aurait-cru?

Les résultats sont parfois surprenants. « Je vois les gamins qui mangent de la salade d'épinards en disant « C'est bon! », qui l'aurait-cru? » se félicite Christine JANICKI, animatrice au centre social de Villeneuve d'Ascq, associé aux BiocABas Accessibles.

De même, dans l'épicerie solidaire de Cerizay: « les usagers nous disent que les pommes n'ont pas le même goût que celles qu'ils achètent en grande surface et que les légumes sont très bons! Ils ont envie de cuisiner ces produits-là pour les faire goûter à leurs enfants ».

Les ateliers cuisine parents-enfants sont aussi l'occasion de sensibiliser les consommateurs de demain. « Pour les enfants, c'est aussi l'occasion de savoir manger équilibré et se faire à manger pour plus tard » indique Christine JANICKI.

Les changements sont perceptibles même auprès de populations en grande précarité, comme l'explique Christine JANICKI: « Chaque mardi, il y a une distribution de fruits et légumes par le Secours Populaire. Avant ils n'y allaient pas ou peu et les légumes partaient à la poubelle. Aujourd'hui c'est mangé! Il y a eu une vraie évolution ».

Enfin, savoir où s'approvisionner, c'est aussi la clé de la sensibilisation comme le montre un participant du défi Familles À Alimentation Positive qui a poursuivi ses habitudes d'achat: « Je sais désormais où m'approvisionner sur le Pays Voironnais en produits bio et locaux ».

Je sais désormais où m'approvisionner sur le Pays Voironnais en produits bio et locaux.

2. Renforcer le lien social et les échanges culturels

La précarité ne se limite pas à la pauvreté, mais désigne également l'isolement, la rupture de lien social et/ou d'intégration dans la société. En ce sens, les animations proposées par les dispositifs d'accessibilité à la bio constituent de véritables moments de partage, d'échanges culturels et de convivialité.

L'alimentation est un point commun entre tous les êtres humains, c'est donc une bonne manière de faire se rencontrer des personnes différentes.

Camille DAUSSY, animatrice en charge des BiocABas Accessibles à la Maison de quartier de Wazemmes, le confirme : «Les ateliers de cuisine sont un bon moyen de créer de la mixité sociale et culturelle. L'alimentation est un point commun entre tous les êtres humains, c'est donc une bonne manière de faire se rencontrer des personnes différentes. Cela permet de créer du lien dans le quartier».

C'est l'occasion d'amener les personnes à parler d'elles à travers leur rapport à la cuisine, car «avec l'alimentation, on parle de sa propre culture», affirme Lucille GARRIC, chargée de mission à l'Économie Sociale et Solidaire à la Ville de Lyon, qui soutient le défi Familles À Alimentation Positive en Rhône-Alpes.

Avec l'alimentation on parle de sa propre culture.

Les lieux de distribution sont des lieux de convivialité.

Au-delà des ateliers cuisine, «les distributions de paniers solidaires sont des rencontres permanentes» confie Georges GÜNTHER, salarié et porteur du projet de la Ferme au Quartier. Présents à chaque distribution, les paysans animent les distributions au gré des questions : «les lieux de distribution sont des lieux de convivialité».

Un des lieux de distribution de la Ferme Au Quartier est une librairie musulmane, ce qui permet des échanges inhabituels, comme l'exprime son animateur, Ahmed ABDELOUADOUD : «Lors d'une réunion sur les moutons de l'Aïd, des paysans sont venus et c'était la première fois qu'ils entraient dans un lieu musulman. [...] Il est paysan, moi je suis citadin musulman, mais en discutant on s'est rendu compte qu'on avait des préoccupations communes!».

Enfin, pour certains, ces initiatives sont tout simplement l'occasion de sortir : «Cela m'a aussi permis de sortir de chez moi. Au supermarché je suis seule face à mon caddie, alors qu'aux paniers je croise tout le temps les mêmes personnes» confie Christelle, participante du Défi Familles À Alimentation Positive.



3. Investir dans l'économie locale

Impliquer les producteurs bio locaux dans un dispositif à vocation sociale, c'est aussi un moyen de consolider leur ferme en élargissant leurs débouchés.

C'est ce qu'explique Georges GÜNTHER, salarié et porteur de projet De la Ferme Au Quartier de Saint-Étienne: «Un maraîcher a pu recruter un salarié en travaillant avec notre dispositif, qui représente 25% de son débouché. De même, un autre paysan a pu agrandir son poulailler. L'achat groupé parallèle aux paniers représente un débouché non négligeable: on raisonne en plusieurs tonnes».

Un maraîcher a pu recruter un salarié en travaillant avec notre dispositif qui représente 25% de son débouché.

Dans le programme UNITERRES, l'objectif est de consolider les fermes de producteurs en difficulté en leur proposant un nouveau débouché. Pour Dominique GUILBOT, chargé du programme en région Poitou-Charentes, les résultats sont là: «Des producteurs peuvent désormais embaucher des saisonniers. Ils sont sécurisés car ils sont sûrs de vendre les légumes qu'ils produisent».

En outre, l'animation de ces dispositifs génère des emplois, indirectement. À eux seuls, les dispositifs Uniterres et De la Ferme Au Quartier ont créé 11 emplois directs au total.

Par ailleurs, contrairement à l'aide alimentaire «classique» où les subventions européennes et nationales confortent majoritairement un système agricole productiviste et en circuits longs (surplus d'industries agro-alimentaires et de supermarchés), les dispositifs d'accessibilité à la bio réinvestissent l'argent public dans les territoires. Véronique BLANCHOT, initiatrice d'Uniterres affirme qu'effectivement «c'est un moyen intéressant de valoriser l'argent public puisqu'on le fait circuler localement tout en faisant de l'économie sociale».

L'argent public circule localement en faisant de l'économie sociale.

Au-delà du développement des fermes, les producteurs se sentent investis dans un projet de territoire: «On participe ensemble au développement de notre territoire. Ce n'est pas ma ferme que je développe, c'est l'ensemble du territoire» exprime un maraîcher bio du Nord, Benoît CANIS.



4. Développer des systèmes de solidarité alimentaire valorisants

En proposant des produits frais, locaux et bio, les dispositifs d'accessibilité à la bio rompent totalement avec le système d'aide alimentaire classique, qui, on l'a vu, propose majoritairement des surplus issus des industries agroalimentaires ou supermarchés et donc peu de choix, peu de produits frais et encore moins de produits bio. Si l'on est ce que l'on mange, alors proposer des produits qui ont une certaine valeur est une manière de revaloriser et d'estimer les bénéficiaires.

«Les usagers des épiceries sociales et solidaires veulent des fruits et légumes comme vous et moi, mais pas d'une salade qui a passé une semaine sur un étal de supermarché», confirme Véronique BLANCHOT, chef de projet du programme UNITERRES. «Dans l'aide alimentaire, on est souvent obligé de manger les excédents. Dans notre dispositif, les aliments sont produits pour les usagers. Cela donne une autre vision des choses».

Avoir accès aux produits bio, c'est valorisant.

Pour Fanny PACREAU, salariée à l'épicerie sociale et solidaire de Cerizay inscrite dans UNITERRES, «il s'agit de donner plus de choix aux bénéficiaires et des choix de qualité. Avoir accès à ces produits, c'est aussi valorisant pour eux».

Pour Christine JANICKI, animatrice au centre social de Villeneuve d'Ascq, la valorisation des bénéficiaires induit même un renforcement de l'engagement citoyen: «Quand on met à disposition les BiocABas Accessibles, chacun va pouvoir, comme tout le monde, s'il le souhaite, avoir accès au panier de légumes Biocabas. Du coup, on se sent comme tout le monde, on n'hésite plus à prendre la parole, à se rendre au conseil de quartier et à s'exprimer. Je considère le Biocabas Accessible comme un outil favorisant la participation citoyenne».

D'autre part, les dispositifs étudiés mettent en jeu des solidarités multiples en soutenant des paysans locaux, parfois eux-mêmes en difficulté (dans le cas d'UNITERRES) ou en faisant appel à des salariés en insertion (dans l'opération 30000 paniers solidaires ou les BiocABas Accessibles). Dans ces systèmes, il n'y a plus de posture «aidés / aidants» mais un ensemble d'acteurs investis et valorisés.



«Les usagers de l'épicerie savent qu'en mangeant cette salade, ils soutiennent l'agriculteur qui est à côté. Ils deviennent eux-mêmes acteurs d'un projet social», illustre Véronique BLANCHOT.

Les usagers de l'épicerie savent qu'en mangeant cette salade ils soutiennent l'agriculteur qui est à côté. Ils deviennent eux-mêmes acteurs d'un projet social.

Les salariés en insertion des Jardins de Cocagne voient eux aussi une reconnaissance dans les dispositifs de paniers solidaires auxquels ils contribuent. C'est ce qu'indique Jean-François DUSSEIGNEUR, coordinateur de l'opération 30000 paniers solidaires: «Les salariés en insertion dans les Jardins peuvent animer les ateliers ou faire la visite du jardin. C'est extrêmement valorisant pour eux. En termes de confiance et d'image de soi, c'est important!»

Pour les producteurs, qu'ils soient en difficulté ou non, l'implication dans ces dispositifs est également très valorisante. «Lors du premier comité de pilotage du projet Uniterres, les bénéficiaires ont pris la parole et se sont tournés vers les producteurs pour leur dire spontanément «Merci!»», relate Dominique GUILBOT. «Même si le producteur est en grande difficulté, il devient fier d'aider les autres».

La solidarité à double sens, c'est ce qui a motivé Étienne TAVERNIER à s'inscrire dans le dispositif BiocABas Accessibles en livrant les paniers de son AMAP au centre social de Cambrai: «Quand je me suis installé, les consommateurs amapiens m'ont aidé à m'en sortir. Une fois mon exploitation consolidée, c'était pour moi un juste retour des choses que de permettre à des citoyens en difficulté de consommer des produits de qualité».

C'était pour moi un juste retour des choses.



5. Décloisonner les acteurs et les services

Ces dispositifs ne se limitent pas à l'alimentation et à l'agriculture mais répondent à des problématiques environnementales, sanitaires, économiques, sociales, éducatives, etc. Ainsi, leur mise en œuvre invite souvent à décloisonner les services.

À la ville de Lille, le dispositif BiocABas Accessibles est suivi par trois services différents comme l'explique Hélène PAUCHET, du service Santé: «Le lien entre les services Santé et Développement Durable s'est fait rapidement via l'Agenda 21 mais le Biocabas est le seul projet commun avec le service Économie Sociale et Solidaire. Un projet de ce type permet de casser les cloisons entre les services. Trois services investis, cela signifie aussi dire trois élus qui travaillent ensemble. [...] Le travail inter-services est très important pour communiquer de manière efficace au plus grand nombre».

Un projet de ce type permet de casser les cloisons entre les services.

C'est aussi le cas du dispositif Familles À Alimentation Positive, qui est cofinancé par la Ville de Lyon: «FAAP fait partie de ces projets qu'on inscrit dans ces actions transversales entre les directions parce que cela concerne autant l'agriculture, la cohésion sociale, la politique de la ville, que l'économie sociale et solidaire» précise Lucille GARRIC, chargée de mission à la Ville de Lyon, au service Économie Sociale et Solidaire.

Cela concerne autant l'agriculture la cohésion sociale, la politique de la ville, que l'économie sociale et solidaire.

Des cadres d'actions transversaux comme les Agendas 21 se prêtent donc bien au soutien de ces dispositifs, tout comme les Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Dans ces derniers, les Ateliers Santé Ville peuvent être un moyen de sensibiliser le grand public aux enjeux alimentation et santé.

La transversalité de ces projets se confirme aussi au sein même des structures les portent, comme en témoigne Valérie LESAGE-MANET du Centre social de Cambrai qui anime les ateliers de cuisine du dispositif BiocABas Accessibles: «Nous n'avions pas imaginé que ce projet aurait tant de répercussions dans notre centre social! À la base, c'était seulement un atelier culinaire, mais cela a engendré de nouvelles activités en lien avec la santé. Aujourd'hui on a des partenariats avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le Centre Polyvalent de Santé pour des temps d'information, des bilans de santé, etc. On a développé des échanges intergénérationnels, par exemple lors de goûters pour les enfants préparés par des personnes âgées. Tout cela n'était pas prévu au départ, donc on est plus que ravis!».



6. Réaliser des économies sur les dépenses publiques

Soutenir les dispositifs d'accès à la bio, c'est, de fait, soutenir le développement de l'agriculture biologique sur votre territoire. Cette politique de développement peut être source d'économies, car l'agriculture biologique présente de nombreuses externalités positives. En effet, développer production et consommation bio sur vos territoires, c'est mener une politique préventive plutôt que curative et donc réaliser des économies pour l'ensemble de la société, à moyen et long termes.

En développant l'agriculture bio sur les zones de captage, les coûts de traitement de l'eau, supportés par les contribuables, sont diminués.

La gestion de l'environnement et notamment de la qualité de l'eau est un exemple. En développant l'agriculture bio sur les zones de captage, les coûts de traitement de l'eau, supportés par les contribuables, sont diminués. Globalement, les dépenses annuelles générées par les pollutions agricoles diffuses sont estimées entre 1,1 et 1,7 milliards d'euros¹ d'après une étude du Commissariat

Général au Développement Durable. À Munich, le développement de la bio sur les zones de captage revient 27 fois moins cher que le coût estimé de dénitrification pour rendre l'eau potable.

Du point de vue de la santé, le cahier des charges de l'agriculture biologique interdit totalement l'utilisation des pesticides et engrais chimiques de synthèse, dont les effets néfastes sur la santé ne sont plus à démontrer. Ce mode de production préserve donc la santé des agriculteurs et des consommateurs et permet ainsi d'éviter des dépenses de santé publique. Rappelons que l'exposition accrue aux pesticides pour les agriculteurs conventionnels a conduit la Mutualité Sociale Agricole à reconnaître en 2012, la maladie de Parkinson comme maladie professionnelle.

Le mode de production bio emploie 60% de main d'œuvre supplémentaire par rapport à l'agriculture conventionnelle².

Par ailleurs, développer l'agriculture biologique, c'est créer et maintenir des emplois. En effet, ce mode de production emploie 60% de main d'œuvre supplémentaire par rapport à l'agriculture conventionnelle². En plus des exploitations agricoles, le développement de filières bio locales contribue à maintenir ou créer des activités sur le territoire : transformation, logistique, distribution, etc. Il s'agit par ailleurs d'emplois

non délocalisables. De plus, les dispositifs d'accessibilité à l'alimentation bio peuvent faire intervenir des travailleurs en insertion socioprofessionnelle (maraîchage, conditionnement, distribution, etc.).



1. CGDD « Coûts des principales pollutions agricoles de l'eau », Étude et documents n°52, septembre 2011.

2. Agreste Primeur, juin 2012



Fiches expériences

- ▶ Annexe 1 : Les BiocABas Accessibles
- ▶ Annexe 2 : Le défi Familles À Alimentation Positive
- ▶ Annexe 3 : De la Ferme au Quartier
- ▶ Annexe 4 : Uniterres
- ▶ Annexe 5 : 30 000 paniers solidaires



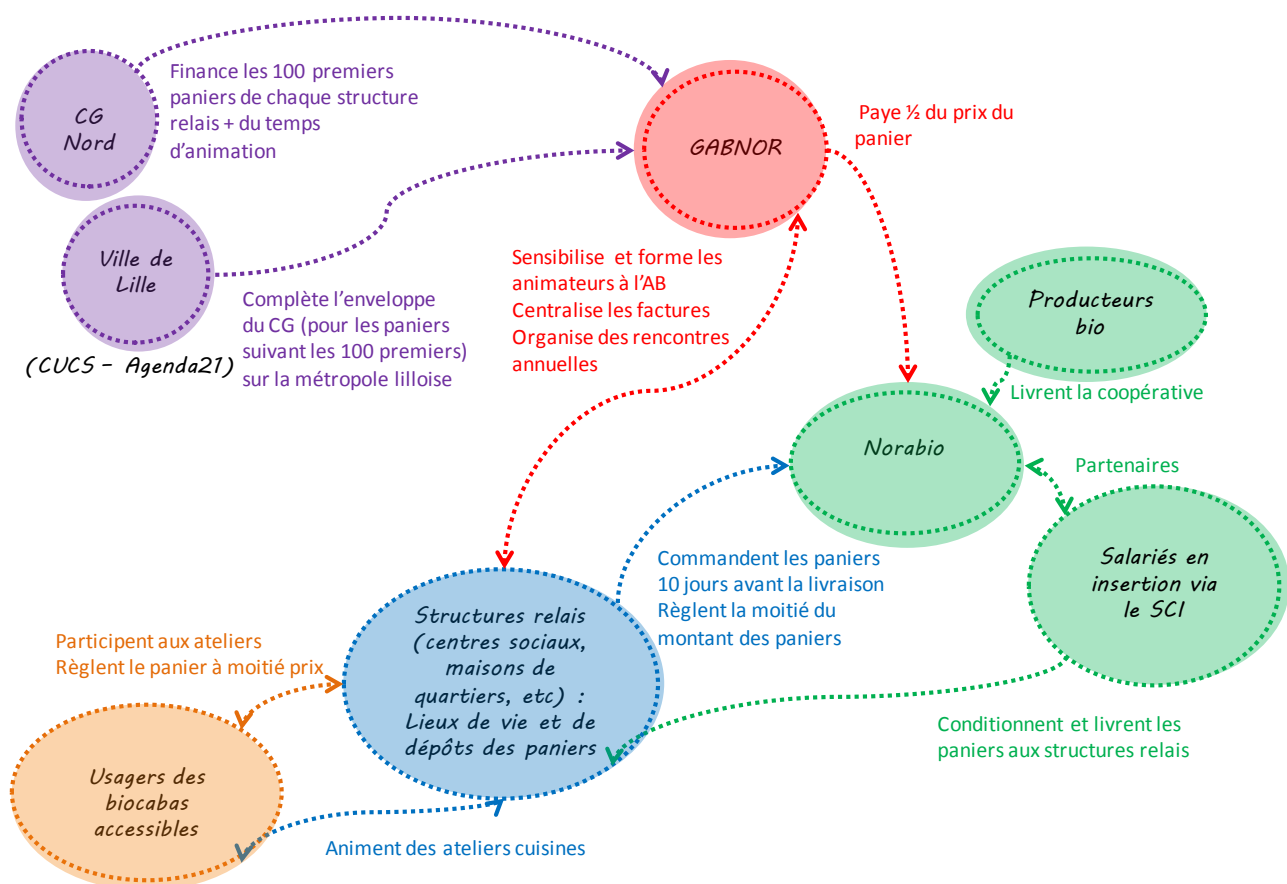
Annexe 1 : Les BiocABas Accessibles

Émergence :



Dans la région Nord-Pas-de-Calais, la coopérative de producteurs Norabio commercialise des fruits et légumes biologiques par un système d'abonnement à un panier, le BiocABas. Les paniers sont distribués dans une centaine de points-relais de la métropole lilloise par des salariés en insertion embauchés par la section locale du Service Civique International (SCI). En 2006, le dispositif des BiocABas Accessibles est lancé sous l'impulsion du GABNOR (groupement des agriculteurs biologiques de la région Nord-Pas-de-Calais, réseau FNAB) qui souhaite rendre les produits bio accessibles à tous, en s'appuyant sur la coopérative Norabio. Ce dispositif vise à faciliter l'accès de personnes ou ménages à faible revenu à des produits bio grâce à l'implication et au soutien de collectivités locales.

Fonctionnement :

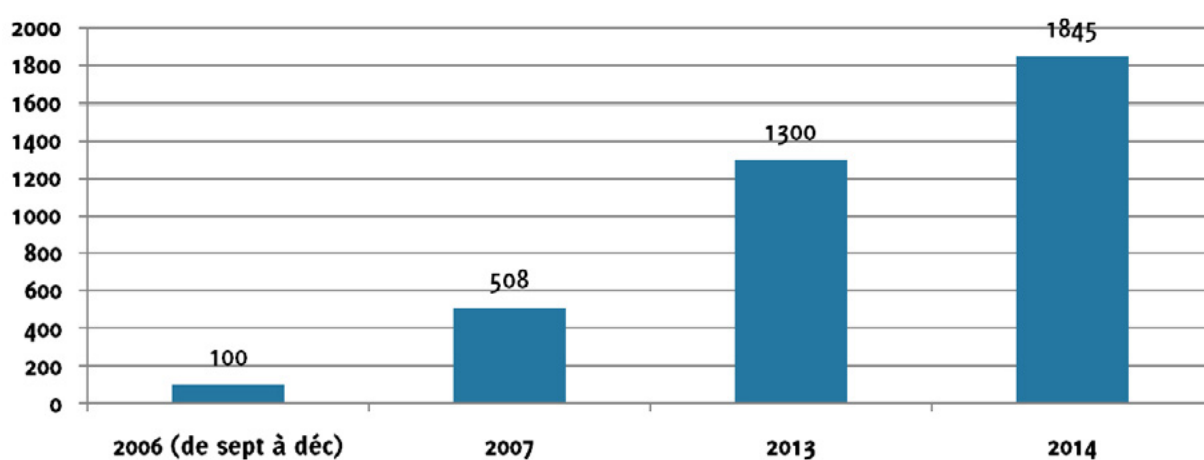


Les BiocABas Accessibles sont des paniers de fruits et légumes bio subventionnés à hauteur de 50% par le Conseil Général du Nord et la Ville de Lille, à destination des personnes bénéficiaires des des minimas sociaux. Ainsi, un panier classique (pour deux ou trois personnes) avec un prix de base de 11 € n'est payé que 5,5 € par le consommateur, tandis que la coopérative touche l'intégralité du prix. L'accompagnement des usagers des paniers solidaires est aussi important que le prix réduit. C'est pourquoi des ateliers de cuisine sont mis en place en parallèle, afin de faire re-découvrir les légumes et d'appréhender leur préparation. Pour cela, le GABNOR forme les animateurs des centres sociaux qui organisent et animent les ateliers. Avec chaque panier est aussi distribuée une « feuille de chou » qui indique l'origine des produits et propose des recettes.

Grâce à un fort portage politique de la part du Conseil Général du Nord (service développement économique et rural) et plus récemment de la Ville de Lille (services développement durable, santé et économie sociale et solidaire), qui subventionnent les BiocABas Accessibles, le GABNOR peut coordonner ce dispositif en lien avec les structures-relais qui accompagnent les bénéficiaires via des ateliers de cuisine. Les paniers sont commandés par ces structures-relais (principalement des centres sociaux et des maisons de quartier) à la coopérative de producteurs Norabio, conditionnés et livrés par des personnes en insertion en service civil international (SCI). Les bénéficiaires règlent le « prix réduit » aux centres sociaux qui payent à leur tour la coopérative, et la facture est complétée par le GABNOR via l'enveloppe attribuée par les collectivités. À Lille, depuis 2011, la Mairie apporte un financement complémentaire du projet (produits des paniers et temps d'animation), pour permettre aux partenaires lillois de commander autant de paniers que le public visé le souhaite.

Éléments de bilan :

Nombre de BiocABas Accessibles distribués



Le nombre de paniers distribués a augmenté progressivement depuis le lancement du dispositif en 2006. Par ailleurs, le nombre de structures-relais engagées a fortement progressé : elles étaient deux au démarrage contre douze en 2014. Cela traduit une diffusion géographique dynamique qui correspond bien aux objectifs de déploiement du projet dans des quartiers populaires (Wazemmes, Fives, Lille Sud...). De plus, l'opération a réussi à s'exporter au-delà du seul territoire lillois puisqu'elle est reprise à une échelle plus grande, puisqu'elle est aujourd'hui en place dans le Cambrésis, territoire rural du Nord. C'est un nouveau système qu'il a fallu inventer pour le Centre social de Cambrai : les paniers accessibles sont fournis par une AMAP à laquelle adhère le Centre social. Cela démontre que le système peut être mis en place de différentes manières, dont certaines restent sûrement encore à inventer pour s'adapter aux contextes locaux.

Pour aller plus loin :

- ▶ www.bioaccessible.fr
- ▶ Contact : Mathilde ROGER-MEXME, GABNOR, mathilde.roger-mexme@gabnor.org

Annexe 2: Le défi Familles À Alimentation Positive

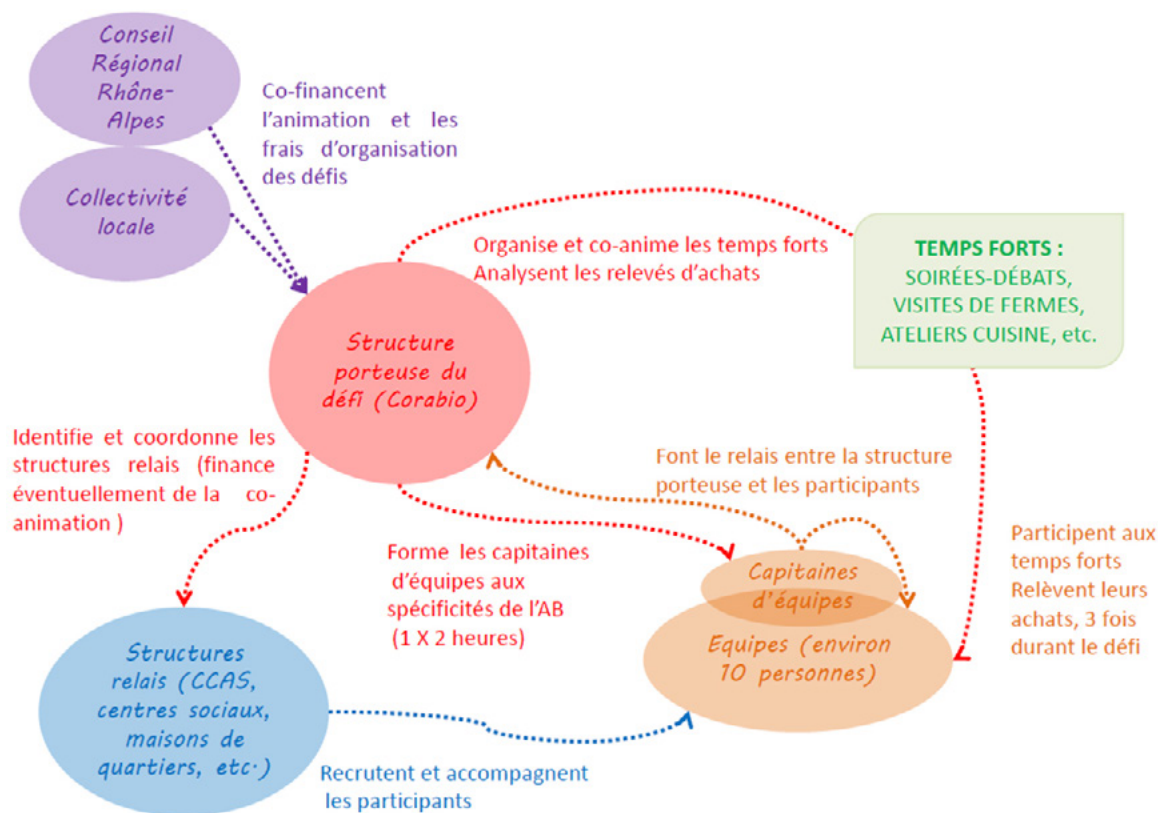
Émergence :



Le défi Familles À Alimentation Positive (FAAP) a été initié par le groupement régional des agrobiologistes rhônalpins, Corabio, en 2012. FAAP est inspiré du projet porté par l'IERA (Espace Info Énergie de Rhône-Alpes), « Famille À Énergie Positive », qui vise à réduire sa consommation d'énergie à domicile. Le but du défi FAAP est d'augmenter sa consommation de produits locaux issus de l'agriculture biologique sans augmenter son budget alimentaire. Financé par le Conseil Régional de Rhône-Alpes et les collectivités locales, le projet connaît sa première édition en septembre 2012 à Lyon. Dans l'esprit de la campagne nationale que mène la FNAB

« Manger Bio Local, c'est l'idéal », elle aussi initiée par Corabio, ce défi, qui se veut ludique et motivant, permet aux participants de repenser leur consommation alimentaire.

Fonctionnement :



Le défi FAAP consiste à sensibiliser le grand public à la consommation durable et biologique en accompagnant ses participants vers des changements de comportement alimentaire et d'habitudes d'achat durant 6 à 12 mois. Une cinquantaine de participants sont répartis en équipes de 5 à 10 joueurs, fédérés autour d'un capitaine d'équipe. Ces joueurs sont « recrutés » par différentes structures-relais (centre social, MJC, CCAS, MFR, centre médico-social, etc.), ce qui permet d'assurer une mixité sociale. Les participants se retrouvent lors des temps forts, qui ponctuent le défi : ateliers cuisine, soirées nutrition, visites de ferme, découverte de points de vente, jardinage, repas partagé, projections et débats, etc. Trois fois durant le défi, les participants effectuent des relevés d'achats pendant une période de 14 jours, ce qui permet de mesurer l'évolution de la consommation de produits bio et également leur origine.

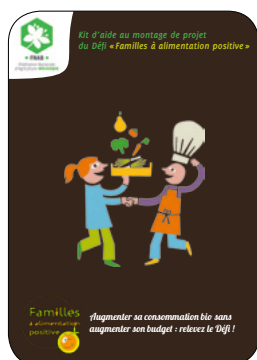
Les défis sont organisés et coordonnés par Corabio, qui reçoit une aide du Conseil Régional de Rhône-Alpes, complétée par les collectivités locales (commune ou intercommunalité).

Bilan et perspectives :

Quatre défis ont été réalisés en Rhône-Alpes entre septembre 2012 et juin 2014 et six autres sont prévus d'ici la fin de l'année 2015. Cinq des huit départements de la région auront été couverts par un défi d'ici 2015. Jusqu'à aujourd'hui (fin 2014), 160 foyers rhônalpins ont été sensibilisés (soit environ 500 personnes).

Au niveau des résultats, 75 % des participants de la première édition du défi FAAP à Lyon (entre novembre 2012 et juin 2013 - 4 équipes, 44 foyers participants) déclarent avoir augmenté leur consommation de produits bio. Plus de la moitié des participants déclarent ne pas avoir augmenté leur budget.

Plusieurs antennes régionales et départementales du réseau FNAB sont intéressées pour expérimenter ce projet sur leur territoire, à l'image de la Loire-Atlantique ou de la Bretagne. Un kit de lancement du projet a été élaboré par la FNAB pour faciliter son déploiement sur d'autres territoires.



Pour aller plus loin :

- ▶ www.famillesaalimentationpositive.fr
- ▶ Kit d'aide au montage de projet du défi « Familles À Alimentation Positive », à télécharger (ou commander) sur www.fnab.org ▶ rubrique « Se former, s'informer » ▶ « Nos publications »
- ▶ Contact : Maud ROUSSEL, Corabio, maud.rousseau@corabio.org

Annexe 3: De la Ferme au Quartier

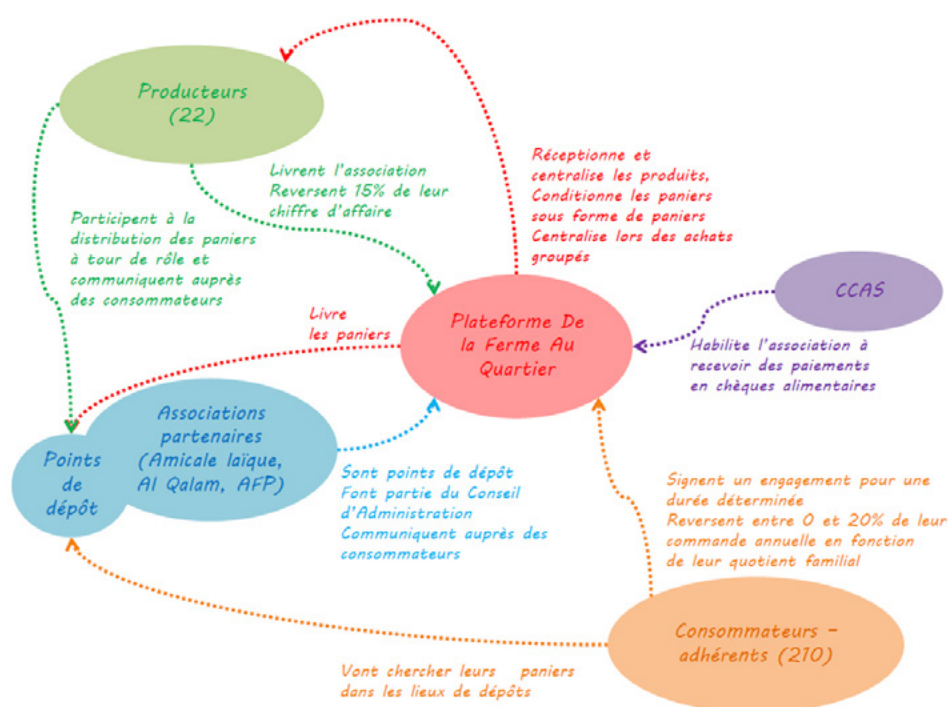
Émergence :



De la Ferme au Quartier (FAQ) est une association initiée au sein du « Portail pour l'accès aux droits sociaux », suite à une réflexion menée dès 2009 autour d'un système d'approvisionnement solidaire pour l'agglomération stéphanoise soutenant l'agriculture paysanne locale. Très investis au sein d'AMAP, les participants font le constat que celles-ci sont majoritairement fréquentées par des ménages aux revenus confortables ou par un public militant et informé, à la recherche d'une alimentation saine et locale et qu'elles fonctionnent exclusivement grâce au bénévolat, ce qui limite leur extension à grande échelle. Aussi, ils s'inspirent d'un projet lyonnais « Alter'Conso », afin de proposer un

système d'approvisionnement et de distribution en circuit court *« complémentaire des AMAP et en mesure de proposer à tous les publics une alternative de consommation privilégiant la qualité des produits et le lien direct avec les producteurs agricoles »*.

Fonctionnement :



De la Ferme au Quartier fonctionne sur la base d'un contrat entre l'association et le consommateur, comme une AMAP. Le consommateur fixe un engagement avec la plateforme d'approvisionnement et de distribution sur une durée déterminée pour l'achat d'un nombre de paniers lui aussi déterminé. Il paye ces derniers en avance, afin d'assurer le revenu des paysans quelle que soit la récolte. Toutefois, FAQ est conventionné par le CCAS pour accepter les chèques alimentaires et donner la possibilité d'échelonner les paiements.

De la Ferme au Quartier garantit des produits sans OGM, dans le respect de la charte de l'agriculture paysanne. Les paniers contiennent des légumes, des fruits, du lait, des yaourts, des fromages, des œufs, du pain, du miel, de la viande bovine ainsi que des volailles, avec possibilité d'abattage halal.

Les paysans reversent ainsi 15% de leur chiffre d'affaires réalisé via la plateforme et les consommateurs reversent quant à eux entre 0 et 20% du montant de leur consommation annuelle (en fonction de leurs ressources), ce qui permet de payer les trois salariés et les frais de fonctionnement de l'association. Ainsi le projet s'autofinance.

La plateforme est partenaire d'autres associations de quartier d'horizons divers: l'Association des Familles Protestantes, le centre d'information à l'islam Al Qalam et une Amicale Laïque. Lieux de dépôt pour les paniers, ces partenaires permettent de constituer des groupes de consommateurs. À chaque distribution, les paysans se relaient à tour de rôle pour assurer une permanence et un contact direct avec les consommateurs, clé d'une sensibilisation réussie.

Bilan et perspectives :

En 2014, De la Ferme Au Quartier compte 210 adhérents et s'approvisionne auprès de 22 producteurs.

Un groupement d'achat a été créé en parallèle à la distribution de paniers et propose des produits complémentaires (pommes de terre, lentilles vertes du Puy, agrumes de Corse, pâtes, etc.).

Pour aller plus loin :

- ▶ www.delafermeauquartier.org
- ▶ Contact: Georges GÜNTHER, Association De la Ferme au Quartier, alimentation.solidaire@gmail.com

Annexe 4: Uniterres

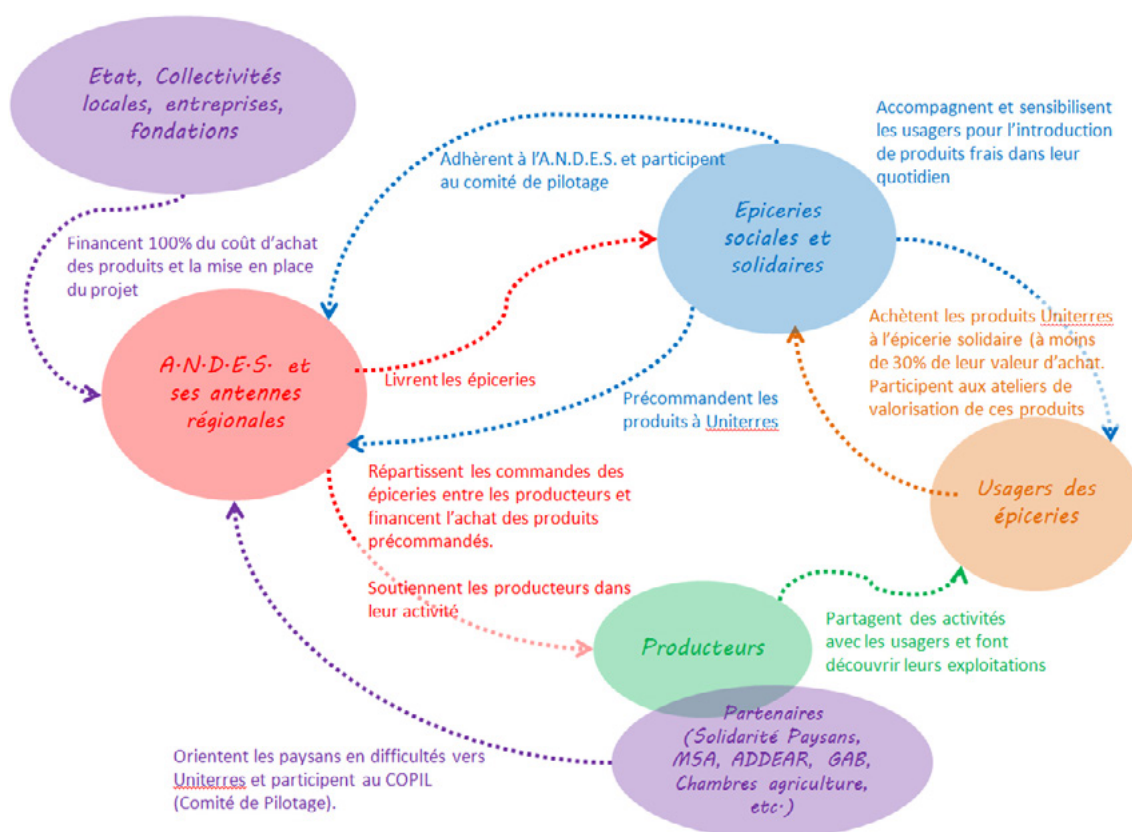
Émergence :



Le programme UNITERRES est né d'un double constat : d'une part, certains usagers des épiceries solidaires sont eux-mêmes des producteurs et d'autre part, les usagers de l'aide alimentaire consomment trop peu de fruits comme le démontrent les études ABENA. Le réseau des épiceries sociales et solidaires, ANDES, a donc imaginé un dispositif d'approvisionnement des épiceries par des producteurs locaux, eux-mêmes en difficulté. Le programme Uniterres est lancé pour la première fois en 2012 en Poitou-Charentes. Les principaux objectifs d'UNITERRES sont :

- ▶ d'améliorer l'alimentation des populations bénéficiaires de l'aide alimentaire via un approvisionnement régulier en fruits et légumes frais ;
- ▶ de promouvoir des habitudes alimentaires favorables à la santé et de renforcer le lien social entre consommateurs et producteurs ;
- ▶ de soutenir le développement de l'agriculture paysanne locale.

Fonctionnement :



Pour mettre en œuvre le programme, ANDES reçoit au niveau national des aides spécifiques au programme UNITERRES. Cette enveloppe est ensuite répartie entre les producteurs par les équipes régionales en charge du déploiement d'UNITERRES, selon leur situation, afin de les aider à consolider leur exploitation agricole en leur offrant un débouché dans des épiceries contactées en amont et volontaires pour distribuer leurs produits. Les producteurs susceptibles d'approvisionner les épiceries solidaires sont fléchés par des partenaires techniques qui les connaissent (Solidarités Paysan, Mutualité Sociale Agricole, GAB/GRAB, Chambre d'agriculture, etc.). Il s'agit principalement de producteurs fragilisés économiquement (récemment installés, en conversion vers l'AB ou ayant connu un « accident de parcours »).

Bilan et perspectives :

Depuis sa phase expérimentale en 2011, le programme s'est développé de manière conséquente. En 2014, le projet a pris de l'ampleur dans trois régions : Midi-Pyrénées, Aquitaine et Poitou-Charentes. Cela représente donc 6 400 usagers d'épiceries sociales et solidaires qui peuvent accéder à des fruits et légumes frais, de qualité et locaux dans plus de 30 épiceries différentes, fournies par plus de 80 producteurs. Beaucoup des producteurs impliqués sont en bio (tous en Poitou-Charentes et 90% en Midi-Pyrénées).

Par ailleurs, depuis son lancement, le programme a permis la création de huit emplois aidés (CAE et emplois d'avenir), nécessaires pour répondre aux besoins logistiques, les épiceries et les producteurs n'ayant ni les moyens humains ni financiers de faire la navette entre les fermes et les épiceries pour l'approvisionnement en fruits et légumes.

Enfin, Uniterres fait l'objet d'une étude approfondie réalisée par une équipe de chercheurs multidisciplinaires en partenariat avec l'Université de Bordeaux, qui permettra d'évaluer les impacts du dispositif sur les bénéficiaires usagers et les producteurs.

Pour aller plus loin :

- ▶ www.epiceries-solidaires.org
- ▶ Contact : Véronique BLANCHOT, responsable du programme Uniterres, veronique.blanchot@epiceries-solidaires.org

Annexe 5: 30 000 paniers solidaires

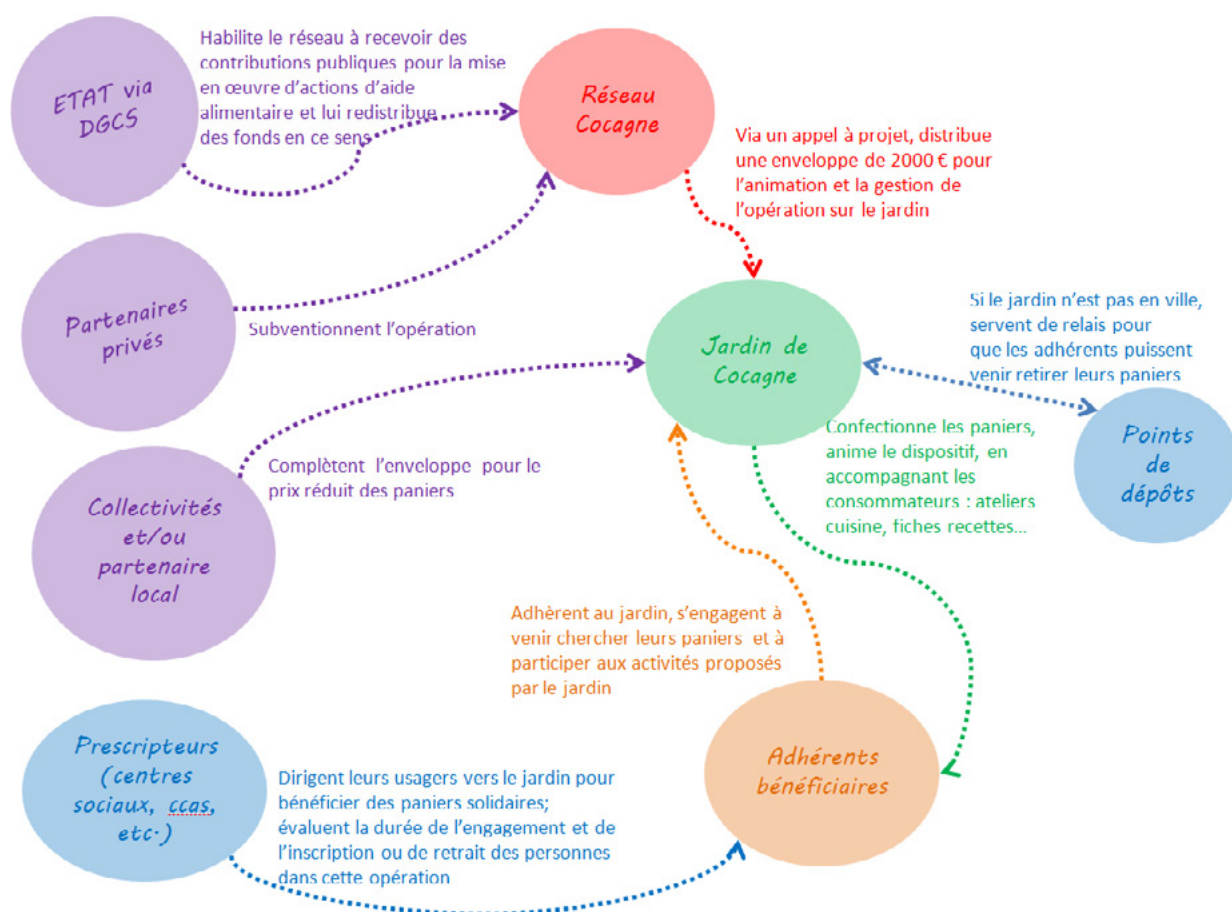
Émergence :



Réseau Cocagne

Créés en 1991, les Jardins de Cocagne sont des structures d'insertion socioprofessionnelle avec pour support le maraîchage biologique. En 2014, on dénombre environ 110 jardins de Cocagne en France. En 2010, le Réseau Cocagne lance l'opération « 30 000 paniers solidaires » permettant à des familles à faible revenu d'accéder à une offre de droit commun de légumes frais et bio. Cette opération est d'abord expérimentée sur une dizaine de jardins pilotes, puis déployée plus largement. En 2013, l'État reconnaît le travail réalisé par le Réseau Cocagne sur ce volet et lui octroie une habilitation nationale à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

Fonctionnement :



Les jardins inscrits dans l'opération proposent un panier à prix réduit (environ 30% du prix de vente classique) aux adhérents bénéficiaires du programme. Pour cela, les jardins bénéficient d'une aide nationale (allouée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et redistribuée via un appel à projets du Réseau Cocagne) et doivent trouver des soutiens et financements locaux complémentaires. Des prescripteurs type CCAS, MSA et centres sociaux orientent les bénéficiaires vers le dispositif et définissent la durée de participation. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent adhérer au jardin concerné, au même titre que n'importe quel autre consommateur, soutenant ainsi l'insertion et l'agriculture biologique. Le système comporte donc une double solidarité: des adhérents envers les salariés en insertion et des salariés en insertion envers les adhérents bénéficiaires. Comme à tous les adhérents, un accompagnement pédagogique est proposé aux bénéficiaires afin de les aider à faire évoluer leurs pratiques de consommation.

Éléments de bilan :

En 2013, 30 jardins ont proposé des paniers solidaires. Cette opération a permis de distribuer plus de 15 000 paniers de légumes à environ 600 foyers. Les participants sont restés en moyenne 9 mois dans le dispositif.

Par ailleurs, les jardins distribuent leurs surplus aux épiceries sociales et/ou gratuitement aux salariés en insertion, et proposent régulièrement des repas gratuits sur leur site. Le Réseau Cocagne est donc acteur d'un nouveau modèle d'aide alimentaire, d'une part en proposant des fruits et légumes frais et bio, et d'autre part en créant une double solidarité, les adhérents bénéficiaires et les salariés en insertion se sentant chacun investis dans un projet social.

Pour aller plus loin :

- ▶ www.reseaucocagne.asso.fr/30-000-paniers-solidaires
- ▶ Contact : Jean-François DUSSEIGNEUR, Réseau Cocagne, jf.dusseigneur@reseaucocagne.asso.fr

Présentation du réseau FNAB

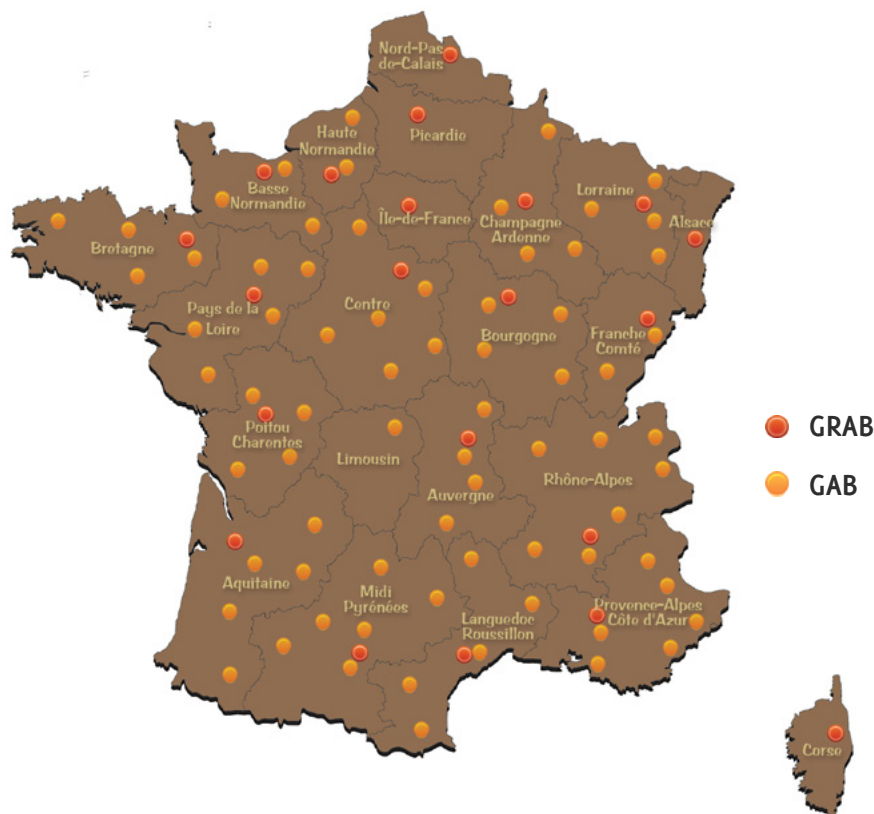
Un réseau national pour développer l'agriculture biologique :

Créé en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques, la FNAB est à ce jour le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France. En tant que réseau de proximité et de compétences, elle se compose d'une fédération nationale, et de groupements locaux (régionaux et départementaux) répartis sur tout le territoire.



• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**



Organisation professionnelle

- ▶ Porter la voix des producteurs biologiques en France et à l'international
- ▶ Animer un réseau de terrain

Promouvoir et défendre le métier d'agrobiologiste

Structure de développement

- ▶ Apporter une expertise
- ▶ Accompagner les pouvoirs publics, institutions et professionnels

Développer l'agriculture biologique partout et pour tous

Mouvement citoyen

- ▶ Informer
- ▶ Sensibiliser
- ▶ Mobiliser la société civile
- ▶ Imaginer un nouveau modèle

Construire une autre agriculture

Pour aller plus loin :

🍷 Découvrez nos autres publications sur la bio pour tous :
WWW.FNAB.ORG > rubrique « Nos publications »



🍷 Rendez-vous sur :

Le site de la FNAB dédié au développement local WWW.DEVLOCALBIO.ORG

Le site de la FNAB dédié à la restauration collective WWW.REPASBIO.ORG

Réalisé avec le soutien de la Fondation MACIF

FONDATION

